

**ÉLECTION DES 29 ET 30 AVRIL 2020 DES REPRÉSENTANTS ÉLUS
AU SÉNAT ACADÉMIQUE DE L'UNIVERSITÉ PSL**

DÉCLARATION INDIVIDUELLE DE CANDIDATURE

SOUS-COLLÈGE 6 : ANCIENS ÉTUDIANTS ET ANCIENNES ETUDIANTES

(Le formulaire remis doit être l'original signé, aucune photocopie ne sera acceptée. A joindre obligatoirement : copie d'une pièce d'identité en cours de validité et une attestation justifiant de leur appartenance et de leur cotisation à jour à une association d'anciens d'étudiants).

Intitulé de la liste :

Je soussigné(e) :

H / F :

Date de naissance :

Nom :

Prénoms :

Association représentée :

Tél. :

Mail professionnel :

Déclare être candidat(e) à l'élection des 29 et 30 avril des représentants des Anciens étudiants au Sénat académique de l'Université PSL, sur la liste suivante :

Fait à

le

SIGNATURE

L'élection au Sénat académique de l'Université est organisée en conformité avec le règlement général pour la protection des données (RGPD). L'ensemble des données collectées via le présent formulaire sont strictement utilisées aux seules fins d'assurer la présentation de candidatures et la bonne tenue du scrutin. L'ensemble des personnels et usagers peuvent obtenir des précisions sur l'utilisation de leurs données et faire valoir leurs droits à : donnees.personnelles@psl.eu